

FCP HELION ACTIONS DEFENSIF

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement «FCP HELION ACTIONS DEFENSIF » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 1.051.699, un actif net de D : 1.034.604 et un bénéfice de D : 53.700 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement «FCP HELION ACTIONS DEFENSIF» comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers du fonds commun de placement «FCP HELION ACTIONS DEFENSIF», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

4. Les liquidités et quasi-liquidités représentent à la clôture de l'exercice 21,24% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Vérifications et informations spécifiques

5. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
6. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 8 mars 2017

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2016	31/12/2015
Portefeuille-titres	4	<u>820 492,469</u>	<u>790 649,172</u>
Actions et droits rattachés		405 774,224	529 566,112
Obligations et valeurs assimilées		375 693,957	199 054,163
Titres des Organismes de Placement Collectif		39 024,288	62 028,897
Placements monétaires et disponibilités		<u>223 405,052</u>	<u>505 293,517</u>
Placements monétaires	5	201 841,096	504 672,439
Disponibilités		21 563,956	621,078
Créances d'exploitation	6	<u>7 801,341</u>	<u>53 707,541</u>
TOTAL ACTIF		<u>1 051 698,862</u>	<u>1 349 650,230</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	12 898,935	3 807,967
Autres créditeurs divers	8	4 196,020	6 106,757
TOTAL PASSIF		<u>17 094,955</u>	<u>9 914,724</u>
ACTIF NET			
Capital	9	1 021 481,261	1 317 152,356
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		8,341	8,584
Sommes distribuables de l'exercice		13 114,305	22 574,566
ACTIF NET		<u>1 034 603,907</u>	<u>1 339 735,506</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>1 051 698,862</u>	<u>1 349 650,230</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Année 2016</i>	<i>Année 2015</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	43 237,612	69 925,143
Dividendes		22 287,249	43 519,023
Revenus des obligations et valeurs assimilées		20 950,363	26 406,120
Revenus des placements monétaires	11	12 881,463	41 376,460
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		56 119,075	111 301,603
Charges de gestion des placements	12	(34 892,774)	(53 495,229)
REVENU NET DES PLACEMENTS		21 226,301	57 806,374
Autres charges	13	(3 085,536)	(8 962,384)
RESULTAT D'EXPLOITATION		18 140,765	48 843,990
Régularisation du résultat d'exploitation		(5 026,460)	(26 269,424)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		13 114,305	22 574,566
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		5 026,460	26 269,424
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		38 256,250	(204 170,868)
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		(2 516,583)	105 296,030
Frais de négociation de titres		(180,328)	(587,386)
RESULTAT DE L'EXERCICE		53 700,104	(50 618,234)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année 2016</i>	<i>Année 2015</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	53 700,104	(50 618,234)
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	18 140,765	48 843,990
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	38 256,250	(204 170,868)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(2 516,583)	105 296,030
Frais de négociation de titres	(180,328)	(587,386)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(22 356,540)	(56 691,915)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(336 475,163)	(1 430 425,442)
Souscriptions		
- Capital	11 674,728	165 456,144
- Régularisation des sommes non distribuables	(129,584)	4 853,069
- Régularisation des sommes distribuables	52,289	1 634,034
Rachats		
- Capital	(343 755,880)	(1 632 377,376)
- Régularisation des sommes non distribuables	980,302	56 058,102
- Régularisation des sommes distribuables	(5 297,018)	(26 049,415)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(305 131,599)	(1 537 735,591)
ACTIF NET		
En début de l'exercice	1 339 735,506	2 877 471,097
En fin de l'exercice	1 034 603,907	1 339 735,506
NOMBRE DE PARTS		
En début de l'exercice	13 200	27 483
En fin de l'exercice	9 872	13 200
VALEUR LIQUIDATIVE	104,802	101,495
TAUX DE RENDEMENT	4,94%	(1,16%)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCP HELION ACTIONS DEFENSIF » est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé le 13 décembre 2010 à l'initiative de la société « Héliion Capital » et la «BIAT » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 03 Novembre 2010.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date de sa création.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« FCP HELION ACTIONS DEFENSIF » est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est la BIAT. Le gestionnaire étant Héliion Capital.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en actions admises à la cote

Les placements en actions admise à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2016 à la date antérieure la plus récente.

3.3-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2016, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées du fonds.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués au 31 décembre 2016 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.4-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.5-Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2016 à D : 820.492,469 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% Actif net
Actions & droits rattachés		548 585,967	405 774,224	39,22%
ASSAD	6 328	62 627,358	38 505,880	3,72%
NBL	8 823	73 365,164	59 881,701	5,79%
TPR	6 970	34 084,079	19 725,100	1,91%
MAGASIN GENERAL	1 263	35 236,472	31 499,220	3,04%
MONOPRIX	3 736	86 898,732	36 340,072	3,51%
CITY CARS	2 188	24 921,490	34 154,680	3,30%
ASTREE	948	71 306,581	34 128,000	3,30%
ONE TECH HOLDING	4 987	32 415,500	42 439,370	4,10%
UIB	1 231	13 845,131	22 524,838	2,18%
CEREALIS	16 873	113 885,460	86 575,363	8,37%
Obligations de sociétés & valeurs		364 708,000	375 693,957	36,31%
Bons du trésor assimilables		364 708,000	375 693,957	36,31%
BTA 04-2023-6%	280	270 928,000	281 765,589	27,23%
BTA 10-2023-6%	100	93 780,000	93 928,368	9,08%
Titres des Organismes de Placement		38 995,746	39 024,288	3,77%
FCP Hélion Monéo	376	38 995,746	39 024,288	3,77%
TOTAL		952 289,713	820 492,469	79,30%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			78,02%	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31</u> <u>décembre</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
Soldes au 31 décembre 2015	968 552,308	1 952,877	(179 856,014)	790 649,172	
Acquisitions de l'exercice					
Actions cotés	2 809,401			2 809,401	
Bons du trésor assimilables (BTA)	364 708,000			364 708,000	
Titres OPCVM	129 186,137			129 186,137	
Cessions de l'exercice					
Actions cotés	(167 275,990)			(167 275,990)	(8 283,910)
Bons du trésor assimilables (BTA)	(193 560,000)			(193 560,000)	6 940,000
Titres OPCVM	(152 130,143)			(152 130,143)	(1 172,673)
Variation des plus ou moins value latentes			38 256,250	38 256,250	
Variations des intérêts courus		7 849,643		7 849,643	
Soldes au 31 décembre 2016	952 289,713	9 802,520	(141 599,764)	820 492,469	(2 516,583)

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2016 à D : 201.841,096, se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Dépôts à Terme		200 000,000	201 841,096	19,51%
Placement_91j_6% (au 19-01-2017)		100 000,000	100 960,000	9,76%
Placement_91j_6% (au 25-01-2017)		100 000,000	100 881,096	9,75%
TOTAL		200 000,000	201 841,096	19,51%
Pourcentage par rapport au total des			19,19%	

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique présente au 31/12/2016 un solde de D : 7.801,341 contre D : 53 707,541 au 31/12/2015 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Dividende à recevoir	6,200	6,200
Cessions titres à encaisser	6 611,579	53 701,341
Coupon couru à l'achat sur BTA 10-2023	1 183,562	-
Total	7 801,341	53 707,541

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à D : 12.898,935 contre D : 3.807,967 au 31/12/2015 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Rémunération fixe du gestionnaire	1 675,843	2 790,998
Rémunération variable du gestionnaire	10 894,849	361,711
Rémunération du dépositaire	328,243	655,258
Total	12 898,935	3 807,967

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à D : 4.196,020, contre D : 6.106,757 au 31/12/2015 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Rémunération du commissaire aux comptes	3 500,431	5 159,594
Redevance du CMF	91,626	152,601
Etat, retenue à la source	303,824	494,611
Autres	300,139	299,951
Total	4 196,020	6 106,757

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2015

Montant	1 317 152,356
Nombre de parts émises	13 200
Nombre de copropriétaires	15

Souscriptions réalisées

Montant	11 674,728
Nombre de parts émises	117
Nombre de copropriétaires nouveaux	-

Rachats effectués

Montant	(343 755,880)
Nombre de parts rachetées	(3 445)
Nombre de copropriétaires sortants	(7)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	38 256,250
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(2 516,583)
Régularisation des sommes non distribuables	850,718
Frais de négociations de titres	(180,328)

Capital au 31-12-2016

Montant	1 021 481,261
Nombre de parts	9 872
Nombre de copropriétaires	8

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2016 à D : 43.237,612, contre D : 69.925,143 au 31 décembre 2015, se détaillant ainsi :

	Année 2016	Année 2015
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		
- intérêts (BTA)	20 950,363	26 406,120
Dividendes		
-des titres cotés	19 565,805	37 492,971
-des titres OPCVM	2 721,444	6 026,052
TOTAL	43 237.612	69 925.143

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2016 à D : 12.881,463 contre D : 41.376,460, au 31 décembre 2015, se détaillant ainsi :

	Année 2016	Année 2015
Intérêts des comptes à terme	12 392,350	27 369,518
Intérêts des billets de trésorerie	-	13 865,469
Intérêts des dépôts à vue	489,113	141,473
TOTAL	12 881.463	41 376.460

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2016 à D : 34.892,774 contre D : 53.495,229 au 31 décembre 2015, se détaillant ainsi :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Rémunération fixe du gestionnaire	22 543,509	49 913,311
Rémunération variable du gestionnaire	10 894,849	361,711
Rémunération du dépositaire	1 454,416	3 220,207
Total	34 892.774	53 495.229

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2016 à D : 3.085,536 contre D : 8.962,384 au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit:

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Redevance CMF	1 232,568	2 728,984
Honoraires commissaire aux comptes	1 542,780	5 872,000
Services bancaires	-	0,520
Publications	300,188	350,880
Autres	10,000	10,000
Total	<u>3 085.536</u>	<u>8 962.384</u>

Note 14 : Autres informations**14.1. Données par part et ratios pertinents**

<u>Données par part</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Revenus des placements	5,685	8,432	5,207	5,759	2,903
Charges de gestion des placements	(3,535)	(4,053)	(2,832)	(2,639)	(1,648)
Revenus net des placements	2,150	4,379	2,376	3,120	1,255
Autres charges	(0,313)	(0,679)	(0,207)	(0,423)	(0,168)
Résultat d'exploitation (1)	1,838	3,700	2,168	2,697	1,087
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,509)	(1,990)	(0,173)	(0,742)	0,190
Sommes distribuables de l'exercice	1,328	1,710	1,995	1,955	1,276
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	3,875	(15,467)	6,192	(6,114)	(2,102)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(0,255)	7,977	(2,201)	0,321	(0,004)
Frais de négociation de titres	(0,018)	(0,044)	(0,016)	(0,035)	(0,042)
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	3,602	(7,535)	3,975	(5,828)	(2,148)
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	5,440	(3,835)	6,144	(3,131)	(1,062)
Droit d'entrée et de sortie	-	-	-	-	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	3,602	(7,535)	3,975	(5,828)	(2,148)
Régularisation du résultat non distribuable	0,086	4,614	0,640	1,195	2,664
Sommes non distribuables de l'exercice	3,688	(2,921)	4,615	(4,633)	0,515
Distribution de dividende	1,710	1,995	1,954	1,277	0,257
Valeur liquidative	104,802	101,495	104,700	100,044	104,000
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion de placement/ actif net moyen	3,43%	3,93%	2,77%	2,59%	1,60%
Autres charges / actif net moyen	0,30%	0,66%	0,20%	0,41%	0,16%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1,29%	1,66%	1,95%	1,92%	1,24%

14.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "FCP Héliion Actions Défensif" est confiée à la Société de gestion "Héliion Capital".

Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit :

- Une rémunération en hors taxes de 1,55% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien

- Une commission de surperformance si "FCP Héliion Actions Défensif " réalise un rendement supérieur à un taux objectif égal au cinquième du taux d'évolution de TUNINDEX. Cette commission, qui est de 20% majorée de la TVA, est calculée sur la base du différentiel entre le rendement réalisé et l'objectif de rendement calculé sur la base de l'indice de TUNINDEX affiché par la BVMT à la date de calcul de la V.L.

La BIAT assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT, calculée sur la base de l'actif net quotidien, avec un minimum annuel de D : 1.000 dinars HT .